

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Rapport financier**

**Au 31 mars 2025**

<b>Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant</b>	<b>1</b>
Résultats	2
Évolution de l'actif net	3
Bilan	4
Flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6
<b>Autres renseignements</b>	<b>10</b>
Subventions	Annexe A
Autres	Annexe B

**SERGE LEBLANC CPA INC.**

---

7601 ROUTE 161, CHESTERVILLE, QC G0P 1J0  
TÉLÉPHONE (819) 382-2038 TÉLÉCOPIEUR (819) 382-2039  
COURRIEL SRQ@IVIC.QC.CA

## **Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant**

Aux responsables de la gouvernance

### **ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

J'ai effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'organisme ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC., qui comprennent le bilan au 31 mars 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### **Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### **Responsabilité du professionnel en exercice**

Ma responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en me fondant sur mon examen. J'ai effectué mon examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues au Canada, qui exigent que je me conforme aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, je n'exprime pas une opinion d'audit sur les états financiers.

#### **Fondement de la conclusion avec réserve**

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de ce genre, l'organisme tire des produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible de mener à bien mon examen. Par conséquent, mon examen de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits d'activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2025.

#### **Conclusion avec réserve**

Au cours de mon examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe de fondement de la conclusion avec réserve, je n'ai rien relevé qui me porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIRS POUR PERSONNES HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC. au 31 mars 2025, ainsi que des états des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Serge Leblanc CPA Inc.*

**SERGE LEBLANC CPA INC.**

Chesterville, le 16 mai 2025

Par Serge Leblanc, CPA auditeur

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Résultats**

Exercice terminé le 31 mars 2025

(Non audité)

	2025		2024
<b>Produits</b>			
Subventions (Annexe A)	533 516	\$	497 668
Autres (Annexe B)	20 866		12 433
	<u>554 382</u>		<u>510 101</u>
<b>Charges</b>			
Salaires et charges sociales	144 300		111 333
Activités	23 675		1 493
Électricité	1 171		-
Formation	3 306		816
Fournitures et approvisionnement	34 529		38 910
Frais bancaires	289		183
Loyer	14 847		3 613
Services professionnels	6 045		6 347
Soutien financier aux partenaires	301 906		277 531
Transport et communications	16 941		10 152
	<u>547 009</u>		<u>450 378</u>
<b>Excédent des produits sur les charges</b>	<u>7 373</u>	\$	<u>59 723</u>

Les autres renseignements font partie intégrante des états financiers.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2025

(Non audité)

	2025		2024	
	Affecté (note 6)	Non affecté	Total	Total
<b>Solde au début</b>	155 734 \$	180 794 \$	336 528 \$	276 805 \$
Excédent des produits sur les charges		7 373	7 373	59 723
Affectations internes	( 61 312 )	61 312		
<b>Solde à la fin</b>	<u>94 422 \$</u>	<u>249 479 \$</u>	<u>343 901 \$</u>	<u>336 528 \$</u>

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Bilan**

Au 31 mars 2025

(Non audité)

	2025	2024
<b>ACTIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 866 \$	352 265 \$
Débiteurs (Note 3)	71 812	3 628
Frais payés d'avance	-	14 835
	<u>386 678 \$</u>	<u>370 728 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À court terme</b>		
Créditeurs (Note 4)	31 473 \$	26 650 \$
Apports reportés (Note 5)	11 304	7 550
	<u>42 777</u>	<u>34 200</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Affecté</b>	94 422	155 734
<b>Non affecté</b>	249 479	180 794
	<u>343 901</u>	<u>336 528</u>
	<u>386 678 \$</u>	<u>370 728 \$</u>

Pour le conseil d'administration

\_\_\_\_\_  
Administrateur

\_\_\_\_\_  
Administrateur

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2025

(Non audité)

	2025	2024
<b>Activités d'exploitation</b>		
Excédent des produits sur les charges	7 373 \$	59 723 \$
<b>Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement</b>		
Débiteurs	(68 184)	(2 799)
Frais payés d'avance	14 835	(14 835)
Créditeurs	4 823	19 288
Apports reportés	3 754	767
	<u>(37 399)</u>	<u>62 144</u>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>	<b>(37 399)</b>	<b>62 144</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début</b>	<b>352 265</b>	<b>290 121</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin</b>	<b>314 866 \$</b>	<b>352 265 \$</b>
<b>Composition de la trésorerie et équivalents de trésorerie</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	127 769 \$	268 768 \$
Dépôt à terme	6 213	6 106
Compte avantage entreprise	180 884	77 391
	<u>314 866 \$</u>	<u>352 265 \$</u>

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Notes complémentaires**

Au 31 mars 2025

(Non audité)

---

**1- Statut et nature des activités**

L'organisme, constituée en vertu de la Partie 3 de la Loi sur les compagnies (Québec) et est exempté des impôts sur le revenu. Il s'agit d'un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et a pour mission de promouvoir les loisirs pour personnes handicapées.

**2- Conventions comptables**

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

**a) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. La principale estimation porte sur la dépréciation des actifs financiers.

**b) Constatation des produits**

Apports. L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Autres produits. L'organisme constate les produits provenant de dons et d'activités lorsqu'ils sont encaissés.

**c) Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition.

**d) Instruments financiers**

**Évaluation initiale**

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à leur juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

**Évaluation ultérieure**

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie et équivalents de trésorerie et les débiteurs. Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent fournisseurs, des des salaires et vacances, des frais courus et des apports reportés.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Notes complémentaires**

Au 31 mars 2025

(Non audité)

**2- Conventions comptables (Suite)**

*Dépréciation*

En ce qui trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

**e) Immobilisations**

Les immobilisations sont imputées aux résultats au cours de l'exercice où elles sont acquises.

**f) Régime de retraite**

Les employés de l'organisme participent au régime de retraite du personnel oeuvrant au sein des organismes communautaires. Ce régime, administré par un régime de retraite indépendant, est un régime à prestations déterminées. L'organisme comptabilise les cotisations sur la base d'un régime à cotisations déterminées, car il ne dispose pas de toutes les informations lui permettant de le comptabiliser selon la méthode applicable à un régime à prestation déterminé.

**3- Débiteurs**

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Subventions	66 955	\$	-	\$
Taxe de vente et taxe sur les produits et services	4 427		2 740	
Autres	430		888	
	<u>71 812</u>	\$	<u>3 628</u>	\$

**4- Crédoiteurs**

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Fournisseurs	17 627	\$	16 382	\$
Retenues à la source et charges sociales	4 784		4 423	
Salaires et vacances	9 062		5 845	
	<u>31 473</u>	\$	<u>26 650</u>	\$

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Notes complémentaires**

Au 31 mars 2025

(Non audité)

**5- Apports reportés**

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes:

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Solde au début	7 550	\$	6 783	\$
Plus: Montant encaissé	11 304		7 550	
Moins: Montant constaté à titre de produits	<u>(7 550)</u>		<u>(6 783)</u>	
Solde à la fin	<u>11 304</u>	\$	<u>7 550</u>	\$

**6- Affectations internes**

Les actifs nets affectés sont réservés à même les actifs nets non affectés pour couvrir des besoins spécifiques pour le futur et ce par résolution du conseil d'administration. Les actifs nets affectés seront réattribués aux actifs nets non affectés lorsque les projets pour lesquels ils ont été affectés seront réalisés.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'une affectation interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

Au 31 mars 2025, les soldes affectés se détaillent de la façon suivante:

	<u>2025</u>		<u>2024</u>	
Relocalisation des bureaux	37 275	\$	54 500	\$
Embauche d'un agent en développement de loisirs, sport et plein air et achat de matériel informatique	14 838		30 330	
Achat d'équipements adaptés et d'une remorque	17 383		26 823	
Achat de matériel publicitaire et promotionnel	14 600		19 081	
Journée centricoise du loisir inclusif	<u>10 326</u>		<u>25 000</u>	
	<u>94 422</u>	\$	<u>155 734</u>	\$

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Notes complémentaires**

Au 31 mars 2025

(Non audité)

---

**7- Instruments financiers**

**Risques financiers**

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2025 sont détaillés ci-après:

**Risque de crédit**

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux débiteurs.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

**Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses créditeurs.

**8- Dépendance économique**

Environ 93% des produits de l'organisme proviennent du Ministère de l'Éducation.

**9- Chiffres comparatifs**

Certains chiffres, présentés aux fins de comparaison, ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

**ASSOCIATION RÉGIONALE DE LOISIR POUR PERSONNES  
HANDICAPÉES DU CENTRE-DU-QUÉBEC INC.**

**Autres renseignements**

Exercice terminé le 31 mars 2025

(Non audité)

	2025	2024
<b>Annexe A - Subventions</b>		
AQLPH	8 690 \$	7 693 \$
Ministère de l'éducation - Fonctionnement	207 955	197 889
Ministère de l'éducation - PAFLPHCQ	24 982	24 647
Ministère de l'éducation - Programme d'accompagnement en loisir	260 962	260 548
MRC d'Arthabaska	2 020	2 049
MRC Bécancour	560	1 522
MRC de l'Érable	1 455	655
MRC Drummondville	25 512	910
MRC Nicolet/Yamaska	1 380	1 755
	533 516 \$	497 668 \$

**Annexe B - Autres**

Cotisations et dons	2 800 \$	1 280 \$
Formation	3 585	4 040
Intérêts	3 818	2 096
Touros de quille régional	6 914	3 708
Destination loisirs	-	1 250
Autres	3 749	59
	20 866	12 433